

COVID-19 : MESURES À ADOPTER POUR LES RECHERCHES ACTUELLEMENT APPROUVÉES IMPLIQUANT DES ÊTRES HUMAINS

Compte tenu des circonstances actuelles, et conformément à toutes les directives institutionnelles, provinciales et fédérales concernant la COVID-19, le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'ÉTS encourage tous les chercheurs ayant des protocoles actifs à **évaluer la nécessité de poursuivre** les activités de recherche en cours.

Dans certains cas, il est possible de **réduire les interactions** avec les participants ou de **les remplacer** par l'usage du téléphone ou de médias électroniques. Il est alors primordial de tenir compte de la **nature du protocole** de recherche, du **type de participants** recrutés et de tout **risque supplémentaire** qui pourrait découler de la participation (bris de confidentialité, non-respect de la vie privée, etc.). Pour rappel, la transmission de renseignements personnels et de données de recherche à des adresses courriel personnelles ou des services infonuagiques non sécurisés (par ex. Dropbox) est à **proscrire**.

Il est également possible de modifier la façon dont le **consentement** est recueilli (verbalement, électroniquement).

Dans tous les cas, le chercheur responsable et l'équipe de recherche doivent **faire preuve de discernement** pour déterminer si les activités en cours sont appropriées et peuvent se poursuivre, si elles doivent être modifiées ou si elles doivent être reportées à une date ultérieure.

Si vous devez mettre en œuvre un changement afin de poursuivre vos recherches, ou si vous avez des questions en lien avec la situation, veuillez contacter le CÉR.

Coordonnatrice : Laurence Marck, laurence.marck2@etsmtl.ca

Pour obtenir les plus récentes informations concernant la COVID-19 :

[Santé Canada](#)

[Gouvernement du Québec](#)

[ÉTS](#)